



N° 93

Le 16 avril 1991

LE MINISTRE CROSBIE REND PUBLIC LE RAPPORT SUR LE COMPTE DU CANADA

Le ministre du Commerce extérieur, M. John C. Crosbie, a rendu public aujourd'hui le premier rapport sur les comptes administrés pour le Gouvernement du Canada par la Société pour l'expansion des exportations, pour les exercices 1988-1989 et 1989-1990.

Le rapport énumère les dépenses imputées au Compte du Canada, lequel contient les fonds utilisés pour faciliter des exportations canadiennes qui, pour des raisons de risque ou d'engagement, ne peuvent être financièrement appuyées par le Compte de la Société pour l'expansion des exportations (SEE). C'est la première fois qu'un tel rapport est déposé. À l'avenir, ce rapport sera présenté chaque année.

Selon la ventilation annuelle détaillée présentée dans le rapport, au cours des deux années faisant l'objet de l'examen, 640 millions de dollars provenant du Compte du Canada ont permis à des exportateurs canadiens de conclure pour 1,2 milliard de dollars de contrats d'exportation dans neuf pays, dont l'Algérie, la Chine, l'Égypte et l'Inde. Les contrats portaient surtout sur les télécommunications et l'électronique, l'équipement servant à la production d'énergie, le matériel pour usines de produits chimiques et l'équipement d'usines de pâtes.

Le Compte du Canada continuera d'être utilisé de façon sélective, au cas par cas, pour soutenir les transactions que la SEE ne peut prendre en charge à même son propre Compte et qui sont jugées être dans l'intérêt national.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias peuvent communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874